

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERVAIS

Séance du 31 juillet 2012 – 19h30

Etaient absents : Alain ROCCHI, Pierre MORAND, Stéphane LAPORTE, Samia REY ;

1/ Contrat de travail personnel communal / Apprenti

Madame le Maire informe le Conseil que le contrat de travail (CAE) proposé à Mlle Agnès FAURE n'a pu aboutir. En effet après une semaine d'essai celle-ci n'a pas souhaité continuer. Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la réussite de l'apprenti, Jonathan REILLE, à son examen du CAP Maintenance des Bâtiments de Collectivités.

Son contrat d'apprentissage de 2 ans effectué au sein du Service technique de la Commune arrive à terme au 31 août 2012.

Considérant que Jonathan REILLE a su s'intégrer et exercer ses missions à la satisfaction de tous, considérant que l'activité au service technique s'accroît et afin d'assurer un bon fonctionnement du service, Madame le Maire propose que Jonathan REILLE soit recruté à mi-temps en tant qu'agent au Service Technique. Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, Approuve le recrutement de Jonathan REILLE comme proposé et Autorise Mme le Maire à signer un CDD de 1 an à compter du 01 septembre 2012.

2/ Réparation du auvent - entrée logements de l'école

Madame le Maire informe le Conseil de la nécessité de remettre en état le auvent arrière situé à l'entrée des logements du bâtiment école (remplacement de la poutre porteuse). Le devis de JANNON pour 978.33€ TTC est accepté.

3/ Remplacement du mat de l'antenne , bâtiment école

Considérant, les problèmes de réception télévision rencontrés par les locataires, l'entreprise ATE, étant déjà intervenu plusieurs fois, propose un devis de réparation pour 566.55€ TTC (remplacement du mat antenne, reprise du câble tv ...). Le Conseil municipal accepte ce devis.

4/ Contrat de maintenance Gendarmerie (portail motorisé, portes, barrières)

Madame le Maire présente le courrier de la Gendarmerie , affaires immobilières à Grenoble, par lequel il propose que le contrat d'entretien des barrières, portes et portails de la caserne puisse être pris en charge en direct par la Commune auprès d'un prestataire de son choix et que cette charge soit remboursée. Le contrat actuel avec l'entreprise Copas arrive à terme au 31 décembre 2012. Il est décidé que la Commune choisirait une entreprise locale pour cet entretien.

5/ SIVOM de la Drevenne (courrier du préfet du 06 juillet 2012)

Madame le Maire présente le courrier du Préfet par lequel il propose une dissolution du Syndicat de part son caractère obsolète. La première délibération n'a pas suffi à enrayer la proposition du Préfet. Le conseil est de nouveau amener à se positionner sur le devenir de cette Maison de la Drevenne. (possibilité de convention entre les 2 communes si le syndicat disparaît). Une réunion du SIVOM aura lieu en septembre.

6/ Retrait de la délibération du 27 juin 2012 relative à l'exploitation du gaz de Schiste

Madame le Maire rappelle que par délibération n° 1 du 27 juin 2012, le conseil municipal s'est prononcé contre la prospection de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux et à leur exploitation. Par recours gracieux (courrier du 24 juillet 2012), Monsieur le Préfet de l'Isère demande le retrait de la délibération en raison de son illégalité. En effet, l'attribution du permis de recherche de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux relève de la seule compétence de l'Etat. Considérant cette demande, Madame le Maire propose le retrait de cette délibération précitée. Le Conseil accepte.

7/ Dossiers d'Urbanisme

Permis de Construire :

- PC 38 390 12 20008 du 20/07/2012, MANGIONE Denis, 279 impasse des bateliers, pour transformation du garage actuel en chambre et construction d'un nouveau garage, 34.58m² : avis favorable
- PC 38 390 12 20009 du 27/07/2012, BAUDEMONT Michel, 282 chemin des Trappes, pour abri camping car, 47m² : avis favorable
- PC 38 390 12 20010 du 31/07/2012, RICHARD Michel, 235 route du Port, local commercial de 62m², dossier établi par un architecte : avis favorable

Déclaration de Travaux :

- DP 38 390 12 20009 du 26/07/2012, FAURE Dominique, 1177 Pierre Mouton, réfection toiture et bardage de la porcherie : avis favorable
- DP 38 390 12 20010 du 31/07/2012, MANGIONE Denis, 279 impasse des bateliers, rehausser une murette à 1.70m de hauteur : pas favorable à un mur de 1.70m de hauteur sur une si grande longueur, le conseil préconise une murette de 0.60m surmontée d'une grille ou système à claire-voie.

8/ Questions diverses

- Congés d'été :

Au service technique : Jonathan sera présent au mois d'août pendant les congés de Steve.

Au Secrétariat de Mairie : Geneviève (Secrétaire précédente à la retraite) assurera le remplacement de Delphine (Secrétaire actuelle) sur 2 semaines, du 20/08 au 04/09.

Le Secrétariat sera fermé la semaine du 13 au 17 août (pas de permanence élus)

La Poste sera fermée du Samedi 11/08 au 16/08.

- Préparation d'une « Gervaisienne », feuille d'information municipale, pour fin août
- Préparation de l'inauguration école du 14 septembre, envoi des invitations fin août